

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 14 avril 2020

Covid-19 : une mobilisation de tous les pouvoirs publics franciliens pour protéger les personnes âgées dépendantes

Le préfet de la région Ile-de-France, préfet de Paris, Michel Cadot et le Directeur général de l'ARS Ile de France, Aurélien Rousseau ont tenu, ce matin, en présence des préfets de département, une audio-conférence avec la présidente de la région Ile de France, Valérie Pécresse, la maire de Paris, Anne Hidalgo et tous les présidents des conseils départementaux afin de présenter et partager en toute transparence la déclinaison territoriale du plan d'actions mis en place en faveur du soutien des personnes âgées dépendantes accueillies au sein des EHPAD dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de Covid-19.

La situation de grande tension et de fragilité que connaissent les 700 EHPAD d'Ile-de-France a conduit le gouvernement à demander à l'ARS d'Ile de France, avec l'appui de l'ensemble des services de l'Etat, de mettre en œuvre un **plan d'actions de soutien spécifique**. Ce plan s'articule autour de **deux priorités stratégiques** : la maîtrise du risque épidémique au sein des établissements et la bonne prise en charge des 62 000 résidents en EHPAD.

Sur le plan opérationnel, ce plan se traduit par la mobilisation d'importants renforts en personnel médical et administratif, d'une part, et par le déploiement d'une stratégie élargie de tests, en direction des résidents comme des personnels, d'autre part.

S'agissant du renfort en personnel, ce sont près de 1 000 personnes (médecins, infirmiers, aides-soignants, renforts administratifs et logistiques) qui sont affectées en renfort aux EHPAD depuis le début de semaine. Outre la mobilisation de la réserve sanitaire, des renforts des conseils départementaux, de médecins libéraux, médecins scolaires ou de l'Assurance Maladie et d'étudiants sont organisés pour appuyer les EHPAD. L'hôpital continue également naturellement à prendre en charge les personnes âgées qui en ont besoin, que ce soit en raison d'une infection au Covid19 ou pour d'autres pathologies qui le nécessiteraient. Les professionnels hospitaliers apportent, en outre, une expertise médicale aux EHPAD dans le cadre des filières gériatriques, avec l'aide de tablettes tactiles mises à disposition dans chaque EHPAD de la région, visant à faciliter l'accès à la téléconsultation et la téléexpertise.

S'agissant de la maîtrise du risque épidémique, un plan de déploiement massif de tests PCR est enclenché depuis une semaine, avec l'appui des collectivités et de l'ensemble des laboratoires publics et privés de la région. **Ce déploiement se fera dans les toutes prochaines semaines pour l'ensemble des EHPAD de la région selon des priorités fixées par l'ARS et s'appliquant de façon homogène au niveau régional.**

Le Directeur général de l'ARS a présenté ce matin aux grands élus de la région **les principes de déploiement prioritaire de ce plan** :

- Mise à disposition massive de tests, avec 2500 tests par jour à compter d'aujourd'hui et doublement de cette capacité d'ici la fin de la semaine afin de tester de façon élargie ou

systématique les résidents et les personnels à compter de l'apparition du premier cas Covid dans la structure ;

- Priorisation du déploiement dans les établissements en fonction notamment de l'importance de la contamination, de la vitesse de propagation de l'épidémie et de l'absence de diminution du nombre de cas en dépit de la mise en place de mesures barrières ;
- Présentation des mesures de gestion à mettre en œuvre en fonction des résultats des tests, en particulier l'isolement strict des premiers résidents contaminés et l'éviction des personnels symptomatiques.


Afin d'accompagner cette montée en puissance, le préfet de la région Ile de France et le DG de l'ARS ont souhaité ce matin organiser cette rencontre avec les élus de la région afin que toutes les initiatives qui pourront être prises se fassent en parfaite coordination et que l'accès aux tests puisse se faire selon une répartition égalitaire de l'effort et en toute transparence.

Ils remercient la présidente de la région Ile de France, la Maire de Paris et les présidents des conseils départementaux pour leur mobilisation et leur engagement fort sur le sujet, qui permettront de dynamiser les initiatives déjà à l'œuvre afin que nos aînés puissent être protégés au mieux dans les établissements qui les accueillent.

Contact presse

Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris
01 82 52 40 25

<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

 @Prefet75_IDF

Agence régionale de santé
alizee.feauveaux@ars.sante.fr / 01 44 02 05 78